
MAIRIE DE CHERONNAC

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 31 août 2021 à 20 h 30

Une décision modificative sera effectuée sur le budget communal.

L'emprunt de 5650 € demandé au conseil départemental pour la réfection de la toiture de l'église a été accordé par celui-ci.

Le conseil municipal décide de changer le tracteur de la commune en début d'année 2022 car le matériel actuel est sujet à des pannes fréquentes et coûteuses.

Le cabinet des infirmières est terminé, les clefs leurs ont été remises.

Pour le chemin d'accès au cimetière, le conseil municipal décide de mettre de l'enrobé car lorsqu'il y a de fortes pluies, cela entraîne le gravier vers le bas et la porte est bloquée. Un devis est demandé à l'entreprise Hardy.

Pour la rénovation de la toiture de l'église, un appel d'offre a été publié le 28 août. Les offres devront être déposées avant le 17 septembre.

Concernant les travaux au bâtiment communal, l'électricité est partiellement réalisée. Il reste les travaux de carrelage et de peinture à réaliser.

Différents terrains vont être vendus : une parcelle à Mr et Mme LINET au terrain communal. Une autre à Mr et Mme BULAN également au terrain communal. Une parcelle sur le communal de La Féranchie va être vendue à Mr Francis FAUPIN ainsi qu'une parcelle au lotissement à Mr et Mme LAPAPELIERE.

Mr le Maire présente au conseil municipal la liste des différents projets de 2021 à 2025.

La commission communication va se réunir afin de commencer l'élaboration du bulletin communal.

Le spectacle de Noël aura lieu le dimanche 19 décembre si la situation sanitaire le permet.

A Chéronnac, le 3 septembre 2021.
Le Maire,